



SYNDICAT DES APICULTEURS DE THANN & ENVIRONS

89, Route de Cernay
68800 VIEUX-THANN

Site Internet : <http://rucherecole68.thann.free.fr>



L'ECHO DU RUCHER

N° 27

Texte : R. Hummel, R. Jung

Rédaction et mise en pages: R. Jung

Copies réalisées par les services de la Ville de Thann
et de la Mairie d'Aspach le haut.

Diffusion : R. Hummel

Décembre 2011



EDITORIAL

2011 une année bien complète. Que chacun soit ici remercié pour la contribution qu'il a apportée à la bonne marche de notre syndicat !

Comme nos sœurs les abeilles, nous avons travaillé en union pour aboutir aujourd'hui à un résultat plutôt satisfaisant. Certes, tout n'est pas parfait mais je crois que nous pouvons être fiers de nos réalisations, notre but premier étant de maintenir l'apiculture dans notre région.

Grâce au support pédagogique qu'est le Rucher-Ecole, les effectifs de notre section n'ont cessé de progresser. En dix ans, 74 personnes ont rejoint le syndicat de Thann et Environs.

Année 2011, une année qui avait bien commencé, tous les espoirs étaient permis, pas de perte hivernale, un printemps formidable pour nos avettes, des myriades de fleurs offrant leurs corolles parfumées et remplies de nectar. C'est avec plaisir que nous regardions nos protégées s'activer sur la planche d'envol, revenant lourdement chargées et repartir inlassablement pour accomplir leurs tâches.

L'été s'annonçait chaud et sec, nos regards se tournaient vers le bleu des Vosges. Oh miracle ! Quelques gouttes par-ci, par-là, le miellat de sapin, le nec le plus ultra est présent.

D'aiguilles en aiguilles nos chers insectes avides de cette manne ont rempli les rayons. La ruche bascule n'arrête plus de grimper jusqu'à fin septembre.

Je termine en vous invitant à notre assemblée Générale le samedi 14 janvier 2012.

**L'ensemble de notre comité se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël
Que 2012 apporte dans vos foyers Joie, Bonheur et Prospérité.**

**Le président
Robert Hummel**

L'abeille noire s'est refait une santé en Bretagne

L'ABEILLE NOIRE, UNE MOUCHE A MIEL QUI BUTINE DE FLEUR EN FLEUR AVAIT PRESQUE DISPARU EN FRANCE. ELLE SEMBLE S'ETRE RECONSTITUEE SUR L'ILE D'OUESSANT, FRAGILE ECRIN DE VERDURE PRESERVE DES POLLUTIONS ET DES PESTICIDES, AU LARGE DU FINISTERE, A LA POINTE DE LA BRETAGNE (FRANCE, OUEST). PAR [DOMINIQUE RAIZON](#)

A Ouessant, l'*Apis mellifera mellifera* a trouvé un refuge. C'est en 1978 que les deux premières ruches sont installées par Georges Hellequin, un amateur passionné. Cet apiculteur a prélevé des spécimens sauvages d'*Apis mellifera mellifera*, surtout dans les monts d'Arré en centre Bretagne en vue de leur préservation. L'espèce a repeuplé une grande partie de la Bretagne, sa région d'origine.

Le miel de l'abeille noire à une saveur complexe et subtile, légèrement mentholée, l'hyménoptère est plus travailleuse et souvent moins agressive, elle est aussi mieux adaptée au climat tempéré. Pourtant, les apiculteurs lui ont longtemps préféré l'exotique abeille jaune, un choix qui a bien failli faire disparaître l'espèce autochtone présente sur le continent depuis un million d'années.

L'industrielle abeille noire ...

Très poilue, d'où une couleur sombre qui lui a valu d'être distinguée « abeille noire » pour la différencier de l'abeille jaune, celle-ci « a le principal défaut d'être trop performante », explique Jean-Luc Hascoët, l'apiculteur du rucher d'Ouessant qui veille sur les quelque 150 ruches du conservatoire de l'abeille noire bretonne d'Ouessant.



« Elle sort plus tôt le matin et rentre plus tard le soir. Mais surtout, elle fait tout le travail en deux mois alors que l'abeille jaune démarre doucement au printemps et achève la miellée à la fin de l'automne –ce qui dérouté les apiculteurs au début », explique Jean-Luc Hascoët, salarié du conservatoire. D'ailleurs, souligne-t-il : « Nos abeilles servent de base zéro pour toutes sortes d'études ». Régulièrement, des centaines de reines élevées au conservatoire et jusqu'à 500 ruchettes par an sont expédiées à des laboratoires, des particuliers et des professionnels en France et en Europe.

La pureté à 100% de la variété a été établie ...

Ainsi, le CNRS a mené des recherches sur l'ADN de l'abeille d'Ouessant : la pureté à 100% de la variété a été établie, couronnant ainsi le travail de sélection du conservatoire associatif créé en 1989, alors que le parasite varroa ou "vampire de l'abeille" décimait des colonies entières sur le continent.

Sauvegardée depuis les années 1980, l'abeille noire de Ouessant réintègre le continent Les abeilles noires n'échappent pas à l'hécatombe qui a frappé les ruchers ces quatre dernières années. Les apiculteurs d'Europe et d'Amérique ont perdu de 30 à 80% de leurs ruchers sans que la cause de ces disparitions ne soit clairement identifiée. Selon Jean-Luc Hascoët, nul doute : les principaux responsables de cette disparition massive des abeilles continentales restent les produits phytosanitaires et autres insecticides abondamment répandus sur les cultures intensives.

A Ouessant, l'abeille noire y butine des fleurs comme l'armerie, la scille de printemps, le silène maritime, la jasionne du littoral, la criste marine et puis, particulièrement, la bruyère.

QUELQUES DONNÉES NOUVELLES SUR LE COMPORTEMENT REPRODUCTEUR DE L'ABEILLE

Rédaction terminée en 2002

Lors d'un congrès de la FNOSAD à Epinal, nous avons pu entendre un exposé de P. FRANCK, généticien français qui vient de terminer un thèse de doctorat portant sur "l'Approche génétique des questions évolutives associées à la sociobiologie et à la phylogéographie de l'abeille domestique". Son exposé a fait le point sur les recherches récentes des généticiens français travaillant sur l'abeille; il s'agit en fait de chercheurs bien connus comme CORNUET, SOLIGNAC ou encore GARNERY.

La première partie de l'exposé a abordé des sujets déjà traités, du moins en partie, dans Abeilles & Cie (Sur les traces de l'abeille, n°63, 2/1998, 5-9). La seconde partie a présenté, quant à elle, des informations assez nouvelles sur le comportement reproducteur des colonies d'abeilles, notamment celui de la polyandrie, mieux connu des apiculteurs comme l'accouplement multiple des reines. Cette question suscite l'intérêt des scientifiques tout autant que celui des apiculteurs, mais pour des raisons différentes.

Les scientifiques s'intéressent de près à ce comportement d'un point de vue évolutif, dans le but de mieux comprendre l'évolution de la vie et les mécanismes sous-jacents. En effet, pourquoi les abeilles du genre Apis ont-elles choisi la polyandrie alors que d'autres espèces proches s'accouplent avec un seul ou quelques mâles tout au plus, même chez les Hyménoptères ? Le tableau 1 indique bien que le nombre d'accouplements est très réduit, sauf chez les abeilles.

Espèces	Accouplements
<i>Vespula rufa</i> (guêpe)	2-3
<i>Atta colombica</i> (fourmi)	1-5
<i>Formica exsecta</i> (fourmi)	1-4
<i>Bombus lucorum</i> (bourdon)	1
<i>Bombus terrestris</i> (bourdon)	1
<i>Apis dorsata</i>	11-39
<i>Apis mellifera</i>	2-44
<i>Apis florea</i>	5-14
<i>Apis cerana</i>	15-27

Tableau 1 - Variation du nombre d'accouplements chez les Hyménoptères

Races	Nombre de mâles
<i>capensis</i>	34
<i>scutellata</i>	18,8
<i>monticola</i>	11,6
<i>sicula</i>	9,3
<i>mellifera</i>	8.7
<i>carnica</i>	8.4
<i>ligustica</i>	7.6

Tableau 2 - Nombre moyen de mâles utilisés lors de l'accouplement de reines de différentes races.



Au sein de l'espèce Apis mellifera, le nombre d'accouplements varie très fort d'une race à l'autre et même d'une colonie à l'autre (tableau 2). En comparant deux races africaines proches sur le plan évolutif, mais vivant dans des environnements fort différents (A. m. monticola des forêts d'altitude et A. m. scutellata originaire de la savane), P. FRANCK suggère que ces différences sont dues à l'influence de l'environnement (une reine qui s'accouple beaucoup, et qui reste donc plus longtemps hors de la ruche, risque plus d'être la proie d'un prédateur, de subir une intempérie...).

Quant aux apiculteurs, le comportement reproducteur de l'abeille les intéresse par son caractère incontrôlable et les conséquences qui en découlent. Par exemple, l'accouplement avec plusieurs mâles permet d'observer dans une colonie à la fois des ouvrières de race pure et des ouvrières croisées. Ces observations finalement banales laissent libre cours à toutes sortes de supputations, par exemple à propos du mélange du sperme des différents mâles dans la spermathèque. Les uns prétendent que le sperme des différents mâles se mélange intimement, d'autres, au contraire, avancent que chaque lot de sperme reste bien individualisé.

Pour tenter d'apporter une réponse à ces questions controversées, P. FRANCK utilise les outils modernes de la génétique; on est aujourd'hui capable de lire l'ADN d'un organisme (voir aussi La biodiversité chez l'abeille domestique, Abeilles & Cie n° 80, 1/2001, 6-10) et de le comparer avec celui d'autres individus. Par exemple, on peut déterminer si une ouvrière est bien le fille de la reine de la colonie ou s'il s'agit d'une pillarde; on peut aussi classer les ouvrières d'une colonie par lignées paternelles (ouvrières sœurs, avec un père identique)...

En appliquant ces techniques à l'étude des congrégations de mâles, nous apprenons qu'environ 200 à 300 colonies sont représentées dans une telle zone de rassemblement; chaque colonie est représentée par un petit nombre de mâles, souvent un seul. On comprend mieux qu'il soit si difficile de conserver une lignée pure avec la fécondation naturelle. On peut aussi se rassurer sur les risques de consanguinité avancés par certains : la plupart du temps, ce sont des mâles étrangers à notre rucher qui fécondent nos reines.

Quant au mélange du sperme, P. FRANCK a étudié la descendance d'une reine inséminée avec huit mâles pendant quatre mois à partir de l'insémination. Au début, tous les mâles ne sont pas représentés dans la descendance et certains mâles sont plus fréquents que d'autres, ce qui semble indiquer un mauvais mélange du sperme. Cependant, les mâles qui dominent dans la descendance (ils sont le père de plus d'ouvrières que les autres mâles) ne sont pas toujours les mêmes. Avec le temps, tous les mâles sont présents dans la descendance, mais pas en proportions égales. On peut donc conclure que le sperme se mélange progressivement au sein de la spermathèque, mais sans atteindre une homogénéisation complète, du moins pendant les quatre mois qui suivent l'insémination.

Une autre conclusion est relative à l'absence de lien entre le rang d'insémination et le succès reproducteur d'un mâle ; cela signifie que le premier mâle à s'accoupler n'a pas une descendance plus nombreuse que le deuxième ou le troisième par exemple. Tout ceci permet de comprendre pourquoi la descendance d'une colonie croisée (par exemple la proportion d'ouvrières avec un anneau abdominal jaune chez les races de couleur sombre) peut varier dans les mois qui suivent le renouvellement d'une reine.

Congrès des apiculteurs du Haut-Rhin.

Robert Hummel a été élu président du Syndicat des apiculteurs de Thann et environs en janvier dernier. Avec son comité, il s'apprête à accueillir, demain dimanche, à Schweighouse, le congrès de la Fédération des apiculteurs du Haut-Rhin.



Demain, le Syndicat de Thann accueillera le congrès annuel de la Fédération des apiculteurs du Haut-Rhin. Quels seront les temps forts de cette journée ?

C'est grâce au dynamisme de notre syndicat que l'organisation de ce rendez-vous est possible. Pour l'occasion, une plaquette a été éditée à 1000 exemplaires. La matinée sera réservée à l'assemblée générale de la Fédération haut-rhinoise, présidée par André Friehe. Les 24 associations du département seront représentées. Les élus locaux se sont annoncés et nous sommes très honorés d'accueillir Yves Vedrenne, président de la Fédération nationale, ainsi que Viviane Chong-Wing, responsable de la revue nationale « L'Abeille de France et l'apiculture ».

Après le déjeuner, pour lequel 160 personnes sont inscrites, place à la détente. Animation surprise et tirage au sort de la tombola agrémenteront l'après-midi.

Les apiculteurs du Haut-Rhin ont tenu leur congrès, hier à Schweighouse.

Avec 1469 membres et 24 sections, la Fédération des apiculteurs du Haut-Rhin, présidée par André Friehe, connaît une progression constante de ses adhérents.

Grâce notamment aux formations à l'apiculture familiale dispensées par les associations locales et aux nombreuses activités de la fédération pour promouvoir le miel.



Parmi elles, le concours des miels : les dégustateurs formés par la fédération ont jugé cette année plus de 500 échantillons. À Colmar, l'extraction et la mise en pots des 50 kilos récoltés dans les ruches installées au siège du Conseil général a connu un grand succès.

La fédération a distribué cette année 600 kg de semences de jachères fleuries aux communes, particuliers et agriculteurs afin de diversifier la nourriture des abeilles.

Nouveauté : il est possible désormais de suivre le quotidien des ruches équipées de balances et disséminées dans le département en se connectant directement sur le site de la fédération. Mais ce dynamisme ne saurait occulter les craintes des apiculteurs face aux menaces qui pèsent sur la santé des abeilles.

André Friehe déplore que les agriculteurs tardent à informer les apiculteurs des traitements par pesticides et de l'utilisation de semences enrobées d'insecticides.

Yves Vedrenne, président du Syndicat national des apiculteurs, partage ces inquiétudes. Il a rappelé son combat quotidien « face aux lobbys des industriels de la chimie, pour faire interdire l'utilisation des pesticides et plantes génétiquement modifiées ». Il ne perd cependant pas espoir, ambitionnant d'unir les associations d'apiculteurs et celles de protection de la nature pour « peser plus fort ».

Après les interventions des élus locaux venus marquer leur soutien aux apiculteurs, les membres méritants de la section thannoise ont été honorés.

le 31/10/2011 par P.G.

FORMATION APICOLE 2011



La formation, pour sa partie théorique, s'est déroulée sur cinq semaines, tous les samedis de 14h à 17h. Elle a été complétée par cinq séances pratiques effectuées tout au long de la saison apicole.

Le volet théorique comprend les chapitres suivants :

- Historique de l'abeille et débuts de l'Apiculture.
- La vie mystérieuse de la société des abeilles. Création et conduite d'un rucher.
- L'anatomie et la morphologie des occupants de la ruche.
- Les produits de la ruche.
- Les maladies et ennemis des abeilles.
- La législation apicole.



Liste des participants à la formation apiculteur, promotion "DADANT" 2011.

DEFAUD Jean-Hugues	Vieux-Thann
DUMEL Philippe	Cernay
D'AGOSTIN Steve	Steinbach
FELTIN Maurice	Thann
HUMMEL Fabien	Thann
INHOFER Brice	Goldbach-Altenbach
PREVOST Catherine	Goldbach-Altenbach
RIPPE Christian	Geishouse
SADI Olivier	Bitchwiller les Thann
SAÏDANI Judith	Wittelsheim
VIGNERON Guy	Thann
VOLCK Emmanuel	Saint-Amarin
LECUS Arnaud	Buhl
HUG Francis	Aspach le Haut.

NOTE D'INFORMATION AUX APICULTEURS

En 2012 la déclaration annuelle des ruchers est obligatoire.

NOUVEAUTES : Deux procédures sont dorénavant possibles pour effectuer la déclaration annuelle de détention et d'emplacement de vos ruches.

1. Soit directement par TeleRuchers à l'adresse suivante :
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Mais pour cela il vous faut un code d'accès PERSONNEL que nous allons demander à notre GDSA.

2. Soit en transmettant votre déclaration sous format papier par courrier (formulaire Cerfa N° 13995*01) au GDS du Haut-Rhin 11 rue Jean Mermoz 68117 Sainte Croix en Plaine.

Mais au préalable vous devez être en possession d'un N° SIRET ou NUMAGRIT sans quoi aucune déclaration n'est pris en compte.

Arrêté du Préfet

du 4 novembre 2011 – Relatif aux emplacements des ruches

L'implantation des ruches est soumise aux dispositions suivantes :

- A 5 mètres si les propriétés voisines sont des landes, forêts ou friches.
- A 10 mètres de la voie publique et des propriétés voisines. Par dérogation ne sont assujetties à aucune distance les ruches isolées des propriétés voisines ou des chemins publics par un mur, une palissade en planches jointes, une haie d'une hauteur de 2 mètres et s'étendre sur 2 mètres de chaque côté des ruches.
- A 100 mètres des terrains de sport, hôpitaux, cliniques, maisons de convalescence, maisons de retraite, usines, casernes, crèches, haltes-garderies, centres aérés, écoles.

COTISATION 2012

Nous vous invitons à régler votre cotisation pour l'année 2012 auprès de Monsieur Alain TOCLER notre trésorier **en renvoyant le coupon-réponse joint, accompagné d'un chèque bancaire** libellé au nom du Syndicat des Apiculteurs de Thann (ou **au plus tard** lors de l'assemblée Générale du 14 janvier 2012). Nous vous donnons ci-après le détail de votre cotisation :

Syndicat National de l'Apiculture	2,50 €
Confédération d'Alsace	2,00 €
Fédération du Haut-Rhin	9,50 €
Assurance Responsabilité Civil	1,00 €
G.D.S.A	6,00 €
Syndicat des Apiculteurs de Thann	12,00 €
Soit pour une cotisation simple	33,00 €
Cotisation + 1 revue à 13,70 €	46,70 €
Cotisation + 2 revues à 13,70 €	60,40 €